

Etat de Vaud

Division Géologie, sols et déchets (GEODE)

CARRIÈRES, GRAVIÈRES ET DÉCHARGES

Compte-rendu de la consommation, de la production et des réserves

ANNÉE 2015



**Direction générale
de l'environnement**

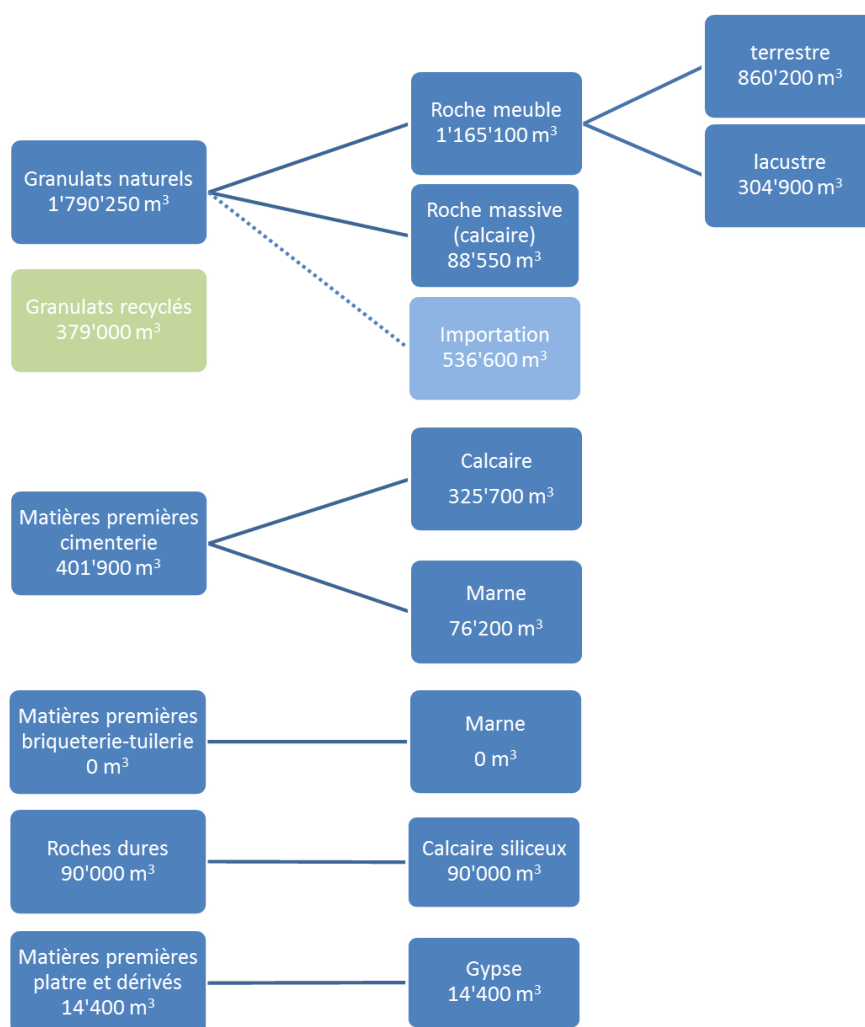
1 CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

**Données
d'exploitation
2015**

En 2015, la production de matériaux naturels extraits des carrières et gravières du Canton de Vaud fut d'environ 1,760 mio de m³. Additionnée aux volumes importés de l'étranger (536'600 m³, *source Administration fédérale des douanes, données agrégées*), ce sont 2,300 mio de m³ qui ont été nécessaires pour le marché de la construction.

Le diagramme suivant présente la production de chaque type de roche extraite du sous-sol.

L'importation depuis les cantons limitrophes n'étant pas mesurable, les données présentées ici correspondent à une fourchette basse des besoins du canton.



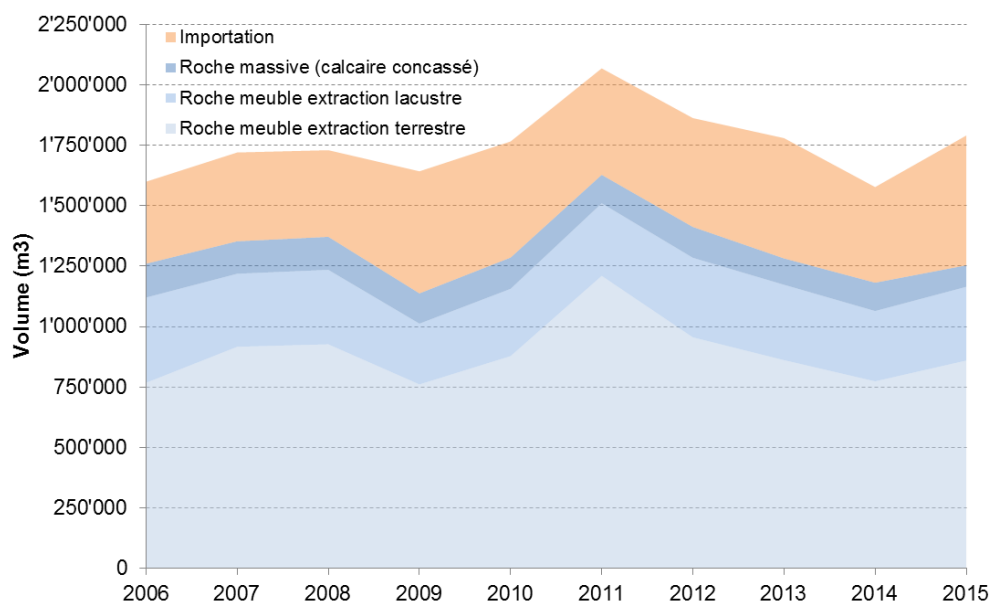
**Le cas des
granulats naturels**

Le besoin en granulats naturels nécessaire notamment à la fabrication du béton ou des graves pour les couches de fondation est de 1,790 mio de m³. L'importation (536'600 m³) couvre 30% des besoins du canton.

La part des granulats recyclés (379'000 m³) atteint près de 20% du volume total (1,955 mio de m³).

Après trois années de baisse successive, la production de granulats naturels est en hausse de près de 15 % par rapport à 2014.

L'importation de granulats naturels est en nette augmentation en volume par rapport à 2013 (+35%) et couvrent 30% des besoins du marché.



Nouveaux permis d'exploiter (LCar)

En 2015, une nouvelle gravière a été autorisée pour un volume de 50'000 m³.

Cinq gravières en cours d'exploitation ont obtenu un permis d'exploiter une nouvelle étape (volume total de 1.1 mio de m³).

Deux gravières en cours d'exploitation ont obtenu un permis de comblement complémentaire (volume total de 711'000 m³).

La production de roche dure a repris grâce à la réouverture des carrières d'Arvel.

Une carrière de marne pour la production de tuiles et briques a obtenu un permis d'exploiter une nouvelle étape.

Reconnaissance finale

Des constats de bienfaisance ont permis de réceptionner deux gravières dûment remise en état.

Réserves au 1^{er} janvier 2016

Fin 2015, le solde des réserves autorisées pour les granulats naturels était de 9.764 mio de m³, correspondant à moins de 6 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2015 et pour autant que le dragage lacustre ainsi que les importations se poursuivent au même niveau ces prochaines années. Ces réserves s'établissent à moins de 4 ans avec la production seule des gravières et carrières du canton.

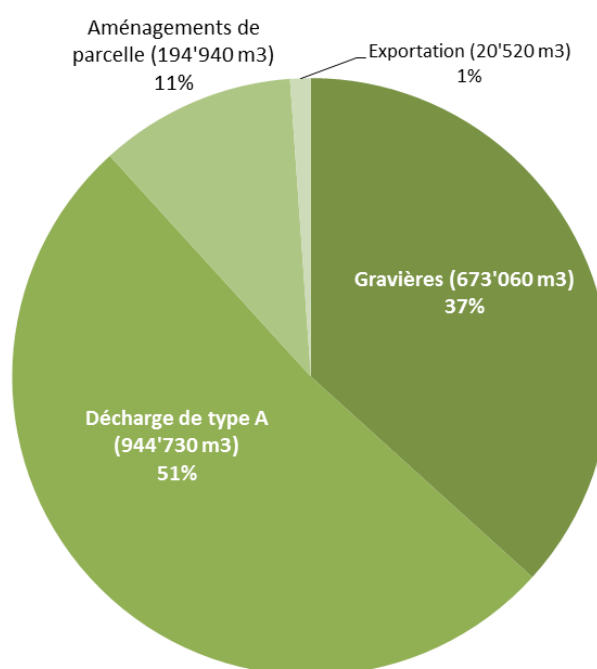
2 DÉCHARGES

2.1 Dépôt pour matériaux d'excavation (décharge type A)

**Données
d'exploitation
2015**

Le volume des matériaux non pollués et non valorisables déposés dans des sites autorisés s'élevait à 1.813 mio de m³ en 2015 (+8% par rapport à 2014).

Plus de 50% ont été acheminés dans des dépôts pour matériaux d'excavation (DMEX). Environ 35% d'entre eux ont servi au comblement de gravière et près de 10% à des aménagements de parcelle. L'exportation en France voisine (1%) est non significative et se cantonne aux zones frontalières du Pays de Gex.



**Nouvelles
autorisations
d'exploiter (LGD)**

En 2015, quatre nouvelles décharges de type A ont été autorisées pour un volume de 3.042 mio de m³.

**Réserves
au 1er janvier
2015**

Fin 2015, le solde des réserves autorisées pour le dépôt de matériaux d'excavation était de 12.465 mio de m³, correspondant à 7 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2015.

2.2 Décharges contrôlées pour matériaux inertes (décharge type B)

Données d'exploitation 2015

Le volume des matériaux inertes déposés dans des sites autorisés s'élevaient à 187'180 m³.

Le volume de matériaux envoyé en décharge contrôlée pour matériaux inertes dans le Canton de Fribourg s'élevait à 870 m³.

Ainsi la production s'élevait à 188'050 m³.

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD)

Deux nouvelles décharges ont été autorisées pour un volume sur les premières étapes de 340'000 m³.

Réserves au 1^{er} janvier 2015

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de matériaux inertes est d'environ 492'000 m³ dans les décharges contrôlées ce qui correspond à 5 années de réserve pour la globalité du canton, ceci au rythme de la conjoncture de 2015.

2.3 Autres décharges (décharges type C et D)

Données d'exploitation 2015

Un volume de 43'334 m³ de mâchefers a été déposé en décharge contrôlée.

Un volume de 11'703 m³ de résidus stabilisés a été déposé en décharge contrôlée.

Les volumes de matériaux envoyés en décharge contrôlée pour matériaux bioactifs dans les Cantons de Berne et Fribourg s'élèvent respectivement à 16'248 et 5'969 m³.

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD)

Aucune nouvelle autorisation n'a été octroyée.

Réserves au 1^{er} janvier 2015

Le solde des réserves autorisées pour le dépôt de mâchefers est de 4 ans.

Le solde de réserves autorisées pour le dépôt de résidus stabilisés est de 11 ans.